

## Valneva signe un nouveau contrat de \$59 millions avec le gouvernement américain pour la fourniture de son vaccin IXIARO®

**Saint Herblain (France), 16 janvier 2019** – Valneva SE (“Valneva” ou “le Groupe”), société de biotechnologie développant et commercialisant des vaccins contre des maladies infectieuses générant d’importants besoins médicaux, annonce aujourd’hui la signature d’un contrat de \$59 millions avec le Département de la Défense américain pour la fourniture de son vaccin contre l’encéphalite japonaise IXIARO®.

Selon les termes de l’accord, Valneva fournira les doses d’IXIARO® à l’agence américaine « Defense Logistics Agency (DLA) », qui gère les fournitures du Département de la Défense des Etats-Unis, au cours de l’année 2019 et au début de l’année 2020 pour une valeur minimale garantie de \$59 millions et une valeur maximale de \$70 millions. L’approvisionnement va débuter immédiatement et un calendrier de livraisons est en préparation.

**Franck Grimaud, Directeur général de Valneva** a indiqué, « Nous sommes ravis de poursuivre notre importante collaboration avec le département de la défense américain pour lutter contre cette maladie mortelle. L’armée américaine utilise IXIARO® depuis 2010 et nous nous réjouissons de soutenir le développement de son utilisation pour protéger le personnel militaire et leurs familles contre l’encéphalite japonaise. »

IXIARO® est le seul vaccin contre l’encéphalite japonaise approuvé par l’autorité de Santé américaine, la FDA. Le vaccin a été développé dans le cadre d’un accord de collaboration de recherche et développement avec le Centre de recherche de l’armée américaine « Walter Reed Army Institute of Research ». Valneva gère le marketing et la distribution d’IXIARO® à l’armée américaine et sur le marché privé américain. En octobre 2018, le Groupe a annoncé que l’autorité de santé américaine, FDA, avait approuvé un schéma accéléré de vaccination de son vaccin IXIARO®. Le schéma nouvellement approuvé permet désormais d’administrer les deux doses du vaccin dans un intervalle de seulement sept jours contre 28 jours précédemment. Ce schéma accéléré a été approuvé pour les voyageurs adultes, âgés de 18 à 65 ans, et vient s’ajouter au schéma précédemment approuvé.

### **A propos d’IXIARO®/JESPECT®**

Le vaccin contre l’encéphalite japonaise de Valneva est indiqué pour la prévention de la maladie chez les personnes voyageant, ou vivant dans les zones endémiques. Ce vaccin a reçu une autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis, en Europe, au Canada, à Hong Kong, à Singapour et en Israël sous le nom commercial IXIARO® ainsi qu’une autorisation de mise sur le marché en Australie et en Nouvelle-Zélande sous le nom commercial JESPECT®. IXIARO® est le seul vaccin contre l’encéphalite japonaise à être commercialisé auprès de l’armée américaine. Le vaccin est approuvé pour une utilisation chez l’enfant dès l’âge de deux mois aux Etats-Unis, et dans les pays membres de l’Union Européenne, au Canada, en Norvège, au Lichtenstein, en Islande, à Singapour, à Hong-Kong et en Israël. Sur tous les autres territoires où le vaccin est distribué, il est indiqué pour une utilisation dès l’âge de 18 ans.

### **A propos de l'encéphalite japonaise**

L'Encéphalite japonaise est une maladie infectieuse mortelle qui sévit essentiellement en Asie. Environ 70 000 cas d'encéphalite japonaise seraient recensés chaque année en Asie, mais ce nombre serait sous-estimé au regard notamment des difficultés de comptabilisation dans les zones rurales. L'encéphalite japonaise est fatale chez environ 30% des personnes qui en présentent les symptômes et cause, chez la moitié des survivants, des dommages cérébraux irréversibles. La maladie est endémique en Asie du Sud-Est, une région dont le nombre d'habitants s'élève à 3 milliards. En 2005, une épidémie d'encéphalite japonaise au Népal et dans la région indienne d'Uttar Pradesh a tué plus de 1 200 enfants en un mois.

### **A propos de Valneva SE**

Valneva est une société de biotechnologie développant et commercialisant des vaccins contre des maladies infectieuses engendrant d'importants besoins médicaux. Le portefeuille de produits de Valneva inclut deux vaccins du voyageur, IXIARO®/JESPECT® contre l'encéphalite japonaise et DUKORAL® dans la prévention du choléra et, dans certains pays, de la diarrhée causée par l'ETEC. Le groupe est également propriétaire d'un solide portefeuille de vaccins en développement dont le seul candidat vaccin en phase clinique contre la maladie de Lyme. Valneva compte plus de 450 employés et exerce ses activités depuis l'Autriche, la Suède, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et les Etats-Unis. Pour plus d'information, consulter le site internet de la société [www.valneva.com](http://www.valneva.com).

### **Valneva Investor and Media Contacts**

Laetitia Bachelot-Fontaine  
Global Head of Investor Relations &  
Corporate Communications  
M +33 (0)6 4516 7099  
[investors@valneva.com](mailto:investors@valneva.com)

Teresa Pinzolits  
Corporate Communications Specialist  
T +43 (0)1 20620 1116  
[communications@valneva.com](mailto:communications@valneva.com)

### **Information importante**

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à

d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

